

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

Kaufman & Broad annonce la publication de son Document Universel d'Enregistrement 2021

Kaufman & Broad, promoteur d'envergure nationale, a déposé son Document d'enregistrement universel 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« l'AMF »), le 31 mars 2022.

Ce Document d'enregistrement Universel disponible gratuitement et sur demande au siège de Kaufman & Broad SA (127 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, France) et sur les sites Internet de la société (www.kaufmanbroad.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le Document d'enregistrement universel inclut notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- la présentation des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2022 ;
- les honoraires des commissaires aux comptes.

Prochaines dates d'information périodique :

- 5 mai 2022 : Assemblée Générale des actionnaires

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche
01 41 43 44 73

Infos-invest@ketb.com

Relations Presse

DGM Conseil
Thomas Roborel de Climens - +33 6 14 50 15 84
thomasdeclimens@dgm-conseil.fr

Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti
06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

À propos de Kaufman & Broad - Depuis plus de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.